



INSCRIPTIONS 2025-2026 en

MUSIQUE

NOUVEAUX ELEVES DEBUTANTS

MODE D'EMPLOI PRE-INSCRIPTION UNIQUEMENT EN LIGNE

Vous souhaitez inscrire votre enfant au conservatoire en Musique

Connectez-vous directement à la plateforme de pré-inscription en tapant le lien ci-dessous :

<https://www.imuse-gpso.fr/extranet>

Du samedi 30 août, 9h30 au lundi 1er septembre inclus

Ou **Connectez-vous sur le site de GPSO :**

www.seineouest.fr/vos-services/culture-et-sport/conservatoires/inscriptions-et-tarifs

- Cliquez sur « PRE-INSCRIPTION »
- Sélectionner le site « MEUDON » puis valider
- Le formulaire du dossier de pré-inscription s'affiche « pré-inscription en MUSIQUE au conservatoire ».
- Compléter tous les champs du formulaire : « responsable 1 » puis
- « Élève » - cliquez sur « ajouter un élève » (l'enfant que vous souhaitez inscrire en Musique au conservatoire) : compléter également tous les champs et le mobile
- Si vous avez plusieurs enfants à inscrire, avant de quitter l'application, cliquer à nouveau sur « ajouter un élève »
- Compléter et sélectionner dans « Choix », le cours de Formation Musicale : choisir un cours de FM 1.1
- Lorsque vous avez terminé de remplir le formulaire, cliquer sur le bouton « ENREGISTRER »

Informations pratiques :

Conservatoire à Rayonnement Départemental Marcel Dupré – 7, boulevard des Nations-Unies – 92190 MEUDON
Tél. : +33(0)1 46 29 32 96 – courriel : conservatoire.meudon@seineouest.fr

Site Internet : **www.seineouest.fr/vos-services/culture-et-sport/conservatoires/inscriptions-et-tarifs**

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h à 18h – Mercredi : 9h30 à 18h

Attention

- N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées téléphoniques (portable) et votre adresse email afin que le conservatoire puisse vous joindre facilement.
- Après la confirmation de votre dossier, celui-ci ne peut plus être modifié.
- La plateforme de pré-inscription en ligne fermera le lundi 1^{er} septembre à minuit.

Passé ce délai, il ne sera plus possible d'inscrire votre enfant en musique au conservatoire.

- Les demandes de pré-inscription sur internet seront traitées par ordre d'arrivée.
- Le Conservatoire adressera un courriel ou contactera les familles retenues courant septembre.
- Afin que l'inscription de l'enfant soit **définitivement** prise en compte, **toutes les pièces justificatives seront à télécharger sur l'extranet usagers mais seulement après la validation de votre inscription par le conservatoire**.
- Pièces à fournir : Importer les pièces justificatives (justificatif de domicile, attestation Quotient Familial/CAF 2025, avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023-les 4 pages) en cliquant sur le nom du document que vous souhaitez importer et cliquer sur « importer ».
- Les places en instrument seront attribuées en fonction des places disponibles et peuvent être soumises à un test d'entrée. Les places en instrument peuvent être attribuées tout au long de l'année.

DEBUT DES COURS

LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025

Informations pratiques :

Conservatoire à Rayonnement Départemental Marcel Dupré – 7, boulevard des Nations-Unies – 92190 MEUDON
Tél. : +33(0)1 46 29 32 96 – courriel : conservatoire.meudon@seineouest.fr

Site Internet : www.seineouest.fr/vos-services/culture-et-sport/conservatoires/inscriptions-et-tarifs

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h à 18h – Mercredi : 9h30 à 18h